



Basse - Goulaine

1974

SUPER PLUS PRÈS, PLUS FRAIS



Place de l'Église - ☎ 54.90.07 - 44 BASSE-GOULAINÉ

- Son Rayon **BOUCHERIE - CHARCUTERIE**
- Sa crèmerie et Fromages à la Coupe
- Ses Fruits et Légumes sélectionnés
- Son coin des "Bricoleurs"

PROMOTIONS ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

- BASSE-GOULAINÉ -

LOTISSEMENT DE L'ÉCHALLIER

79 lots à bâtir de 500 à 1000 m²
entièrement équipés, eau, gaz, électricité,
tout à l'égout

à partir de 28.000 Francs

J.-C. GARREAU

EXPERT-IMMOBILIER

147, Route de Vertou - NANTES

☎ 75.44.57

SAMDA

**L'une des toutes premières
Sociétés d'Assurances
de France**

vous propose
une
seule
police
pour
la
protection
totale
de
la
famille

incendie
dégât des eaux
vol
bris de glaces
défense judiciaire
responsabilité civile
chef de famille
assurance corporelle
en cas d'accident
tempête
mur du son

Correspondant Local : **RABREAU Robert**

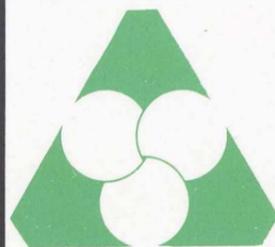
"Le bourg" - BASSE-GOULAINÉ

et 5, rue Félibien - NANTES - ☎ 73.11.54

**PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**

F. LEDUC

Rue de la Plée
☎ 54.90.22 - BASSE-GOULAINÉ



**CAISSE
DE
CRÉDIT
MUTUEL**

Place de la Mairie - BASSE-GOULAINÉ
☎ 54.92.25

DÉPÔTS

- Compte-Chèques
- INTERCARTE
- Virements Salaires, Allocations Familiales, etc...
- Paiement périodique sans frais
- Dépôt à vue 6% net d'impôt
- Bons de Caisse (anonyme)
- Épargne Logement

PRÊTS

- Achats de Terrains
- Prêts relais
- Construction, achat et amélioration résidence principale ou secondaire (durée maximum 20 ans)
- Équipement agricole - artisanal et commercial
- Équipement familial (C.L.S.F. sans caution)

**bulletin
municipal
d'information**

Basse-Goulainé

éditorial

Mes chers Amis,

Voici donc le second bulletin qui est destiné à vous donner les renseignements les plus nombreux sur les activités de notre Commune.

Depuis le dernier, il y a eu quelques changements, et nous les portons à votre connaissance au fil de ces pages.

Ma première pensée va vers ceux qui se sont dévoués pour le bon fonctionnement de cette Commune, en particulier les membres du Conseil Municipal, les membres des Commissions et tout le personnel communal. Vous me permettrez d'avoir une pensée spéciale pour Monsieur LYNCH dont, par ailleurs, je relate la mémoire.

Tous ont fait leur travail le plus consciencieusement possible compte-tenu de leurs activités professionnelles propres, et de leurs occupations familiales.

Dans cette commune, en expansion constante, nous devons faire face tous les jours à des problèmes compliqués, et qui sont d'autant plus complexes que se mêlent des éléments financiers dont nous ne sommes pas maîtres. Cependant nous avons pu ouvrir le Groupe Scolaire à temps, réaliser le réseau d'assainissement et la station d'épuration, et continuer l'œuvre sociale entreprise dès le début.

Certes, notre travail n'est pas terminé, nos projets sont grands, mais ils sont limités par l'équilibre du budget.

Englobés dans l'agglomération nantaise, nous sommes mis en demeure de procéder à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols. Celui-ci ne sera pas facile, mais je tiens à préciser que, contrairement à ce qui a pu être allégué par des esprits mal informés ou de mauvaises intentions, rien ne sera fait dans l'ombre et les explications les plus complètes seront données à chacun. D'ailleurs, cette formule a déjà été mise en application, puisque les réunions se sont succédées avant même que le travail lui-même n'ait véritablement commencé.

En ce qui concerne le problème des écoles, j'ai regretté publiquement en Conseil Municipal les perturbations que j'espère plus inconscientes que volontaires d'un groupuscule qui semble vouloir relancer la querelle scolaire dont les éléments majeurs nous échappent complètement, appartenant au Parlement.

Alors que la paix scolaire régnait sur notre commune, il me semble très regrettable pour tous, de vouloir relancer cette guerilla, et je fais appel au civisme de nos concitoyens pour que ceux-ci, dans la mesure de leurs moyens réciproques, puissent atténuer les frictions.

Pour terminer, je voudrais rappeler que les Commissions sont toujours ouvertes à tous et à tous ceux qui veulent participer à la vie communale, et que, personnellement, je suis prêt à donner à chacun les éclaircissements dont il aurait besoin.

Soyez assurés du parfait dévouement du Conseil Municipal et de moi-même.

Dr Michel HARDY
Maire de Basse-Goulainé



Édition - Publicité .
**LES BULLETINS
D'INFORMATION
SPÉCIALISÉS**
B.P. 1 - 44 - OUDON
tél. (40) 73.43.09

Dépôt légal : 2^e trimestre 1974

FROGER Imp. / Chantonay - ☎ (90) 38.80.42



Le 30 mars 1973 s'éteignait M. Paul-Édouard LYNCH, et beaucoup sur la commune de Basse-Goulaine ont compris très vite que nous quittait un homme qui joignait une compétence extraordinaire et un dévouement sans borne.

Depuis 24 ans, Monsieur LYNCH assurait la direction du Centre, à St-Clément-des-Levées d'abord de 1949 à 1958, puis à La Grillonnais depuis 1958, date de la création à laquelle il avait activement participé, établissant avec l'architecte les plans et les aménagements, étudiant les sections provisionnelles qui verraient le jour.

Pendant deux ans, parfois plusieurs fois par semaine, il avait fait le trajet de St-Clément des Levées à Basse-Goulaine, pour mettre au point le nouvel établissement. Il su donner à celui-ci l'impulsion nouvelle, démarrer de nouvelles sections et, en particulier la section Observation professionnelle à laquelle il tenait tant et qui permit à beaucoup d'handicapés de prendre le bon départ dans la vie.

Sur le plan communal, il a su s'engager à fond lors des dernières élections et, aussitôt, il prit la charge des affaires sociales et culturelles.

Sans éclat, avec une conscience que tous lui reconnaissait, il a organisé tout le Centre Social, avec les nombreuses activités qui ont pu continuer après son départ.

Ses activités étaient nombreuses, il porta néanmoins ses efforts sur le Club des Personnes Agées ; il y eut de suite un accueil enthousiaste qui d'ailleurs ne s'est pas démenti. De même, nous lui devons la Halte d'enfants, le service vestimentaire, l'organisation du dispensaire et, de plus, il avait pris la responsabilité du Bureau d'Aide Sociale qui demande un travail actif dans la plus grande discrétion.

En le perdant, la commune de Basse-Goulaine doit reconnaître qu'elle a perdu un de ses membres les plus actifs qui peut servir de modèle à beaucoup d'entre nous.

En son temps, j'ai exprimé à Madame LYNCH et à sa famille la part que nous avons pris à leur grande peine. Ils savent que le souvenir de Paul-Édouard LYNCH n'est pas près de s'éteindre.

Dr Michel HARDY

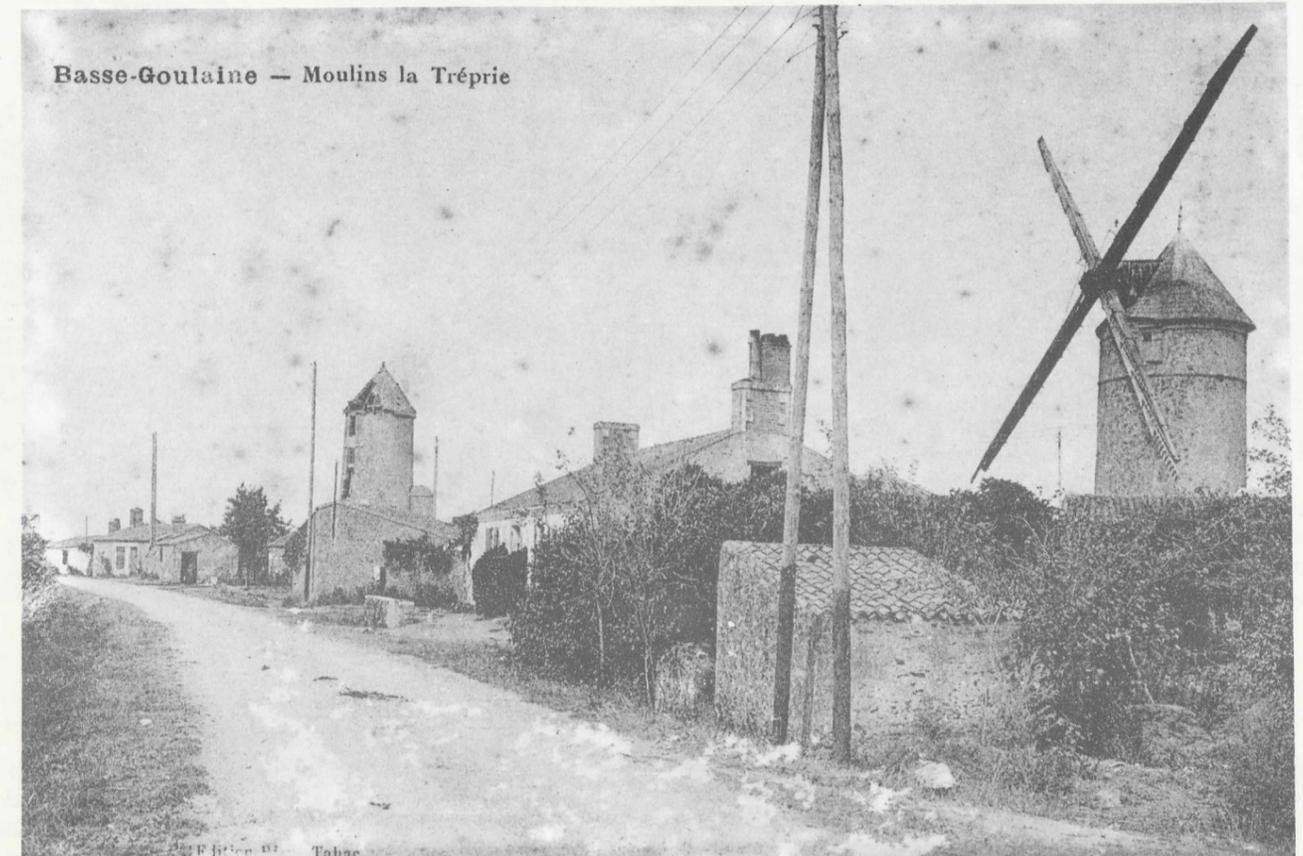
LA COMMUNE DE BASSE-GOULAIN en 1895

Superficie : 1.378 hectares

Population : 1234 habitants

Population agglomérée : 425 habitants

Un peu d'histoire et de géographie.



Cette commune, située au Nord du canton, borde la Loire au Nord et s'étend, au Sud jusqu'au Plateau de Vallet. Elle est traversée par la Goulaine canalisée et arrosée par les petits ruisseaux de Launay-Sillay et de la Patouillère. La partie située dans la vallée du fleuve comprend des terres très fertiles et de vastes prés-marais, coupés par de petits canaux, où le chanvre est cultivé. Les terrains sont protégés contre les débordements de la Loire par le levée de la Divate qui a son origine à l'Ouest de la commune. En dehors de la levée sont des prairies submersibles portant les noms d'Iles Dorion, Le-craie et Lorideau. Dans la partie Sud, le territoire est légèrement vallonné et atteint l'altitude de 40 mètres au moulin de Bois-Brûlé. Les landes qui bordaient le plateau ont été défrichées depuis 1850.

Les courses de chevaux eurent lieu, à leur création en 1835, dans la lande de la Pelée, au Sud de la commune ; elles s'y renouvelèrent en 1869.

Le BOURG est à l'Ouest, au bord de la vallée de la Loire, par 9 mètres d'altitude ; il est traversé par un chemin de

grande communication. Il a une école de filles et une de garçons ; une foire annuelle. Une voiture publique le relie à Nantes, distant de 8 kilomètres. Le chemin de fer projeté de Nantes à Chalonnes aura une station à proximité du chef-lieu.

La COMMUNE est desservie par une route nationale qui forme sa limite Sud, et par trois chemins de grande vicinalité ; le réseau des voies entretenues est de 24 kilomètres. Elle renferme environ 70 lieux habités, parmi lesquels les villages de la Rivière, situé près de l'origine de la levée de la Divate, la Basse-Lande, les Coupries, les Roulleaux, la Jarniguarrière et les Vallées ; puis les domaines des Grésillières, des Onchères et de la Champagnère.

En 1123, la paroisse dépendait de l'évêché. En 1555, l'écluse établie sur le ruisseau de Goulaine fut démolie par ordre du Roi Henri II. La Chatellenie de Goulaine, anciennement aux Sires de Clisson, fut confisquée en 1420, sur Marguerite de Clisson et son fils Olivier de Blois.

Informations Sociales



PERMANENCES SOCIALES

2ème et 4ème JEUDI de chaque mois, de 14 h 30 à 16 h 30

PERMANENCE DE LA PUÉRICULTRICE

4ème JEUDI du mois de 14 h 30 à 16 h 30

Cette permanence sera supprimée jusqu'au 25 juillet 74, Mme LE PAUL étant en congé de maternité, lequel sera suivi de ses congés annuels. Mme COUTUREAU, puéricultrice du Centre de St-Sébastien, assurera les consultations de Nourissons et les Vaccinations, et se tiendra à la disposition des Mamans ayant des problèmes particuliers.

CONSULTATIONS DE MOURRISSONS

2ème VENDREDI de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30

VACCINATIONS

4ème VENDREDI de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30

RENSEIGNEMENTS SOCIAUX

CENTRE SOCIAL — Vieille Cure.

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Bureau d'Aide Sociale vient d'être remanié à la suite du départ de Messieurs FIGUREAU et GRAVOUILLE qui, après de longues années de participation active à notre bureau ont demandé à être relevés de leurs fonctions.

Ils ont été remplacés par Messieurs PILOQUET et NICCOLI qui, nous en sommes convaincus, sauront être à la hauteur de leur tâche.

Nous rappelons que le Bureau d'Aide Sociale vient au secours des plus défavorisés mais, très souvent, les misères sont cachées et il nous faut les connaître. Nous devons insister sur la discrétion qui entoure les délibérations du Bureau d'Aide Sociale, et cette discrétion doit inciter ceux qui ont besoin d'une aide à en faire la demande sans arrière-pensée. Dans ce cadre le Bureau d'Aide Sociale aura, par exemple, à déterminer les personnes qui bénéficieront de l'exonération des droits sur l'assainissement. De même, le Bureau d'Aide Sociale distribue des bons de chauffage et d'alimentation avec toujours la même discrétion.

PLATRERIE GÉNÉRALE
JAUMOUILLE
47, rue Busson-Billault - 44 BASSE-GOULAINÉ - ☎ 54.90.64

Créations et Entretien de Jardins et Espaces Verts
Michel VINET **Maçonnerie Décorative**
PAYSAGISTE ☎ 75.46.94 - "Les Onchères" 44 BASSE-GOULAINÉ

Livraison **Esso** **FUEL DOMESTIQUE**
Mme BRETAUDEAU
409, Route de Clisson
☎ 75.69.30 44230 SAINT-SÉBASTIEN
Rapide

Restaurant Benureau
C. GRAVOUILLE **MAISON CENTENAIRE**
Spécialités : Grenouilles - Beurre Blanc
"l'Écluse" - ☎ 54.90.03 - 44 BASSE-GOULAINÉ



Artaud et Nozais, Nantes

6 BASSE-GOULAINÉ — La levée du village de la Rivière

LE SERVICE "EMPLOI"

D'une manière générale, les demandeurs d'emploi sur la commune s'inscrivent entre 13 et 15 personnes, enregistrées à la Mairie.

Malgré l'apport de population nouvelle, ce chiffre n'a pratiquement pas évolué depuis une année.

Il faut noter que près de 60 % des personnes pointant au chômage régulièrement ont entre 55 et 60 ans, et il apparaît évidemment très difficile d'aider ces demandeurs à se reclasser.

Le Service de l'Emploi s'attache par conséquent d'une part à prendre en charge et à orienter les jeunes gens qui bien souvent font les frais d'un mauvais « accueil » dans le monde du Travail, d'autre part, il s'agit d'aider tous les autres demandeurs qui désirent être « épaulés » et qui pour diverses raisons ont perdu leur travail.

Il s'agit dans la plupart des cas de situation individuelle et pour laquelle une solution n'est pas toujours facile à trouver.

Il faut rappeler ici que le rôle du « Service » n'est pas de trouver du travail ceci d'une façon systématique, il ne peut qu'aider à dépister, à conseiller des orientations, à appuyer des demandes.

Par ailleurs, il est ouvert également à toutes les personnes qui souhaiteraient obtenir des renseignements ou une aide dans des démarches en relation avec l'emploi.

PERMANENCE :

A la Mairie — 1er et 3ème Mardi de chaque mois de 11 h à 12 heures.

M. NICCOLI

46 rue de l'Île de France — Tél. 54.92.63

laiterie M. JEANNEAU
La Mabitère - ☎ 54.90.08 - 44 BASSE-GOULAINÉ
LAIT PASTEURISÉ, SACHET, CRÈME FRAICHE, BEURRE

GARAGE CLAUDE LAMY
Autos - Tracteurs - Motoculture
"Les Nouelles" - ☎ 54.90.44 - BASSE-GOULAINÉ

l'organisation des vacances de nos enfants



BASSE-GOULAIN (Loire-Inf.) — La Colonie de Vacances des Onçhères — L. V. phot.

Depuis quelques années, l'Association Familiale Rurale organise, en Juillet, une ruche familiale et un centre éducatif de vacances ; la première est destinée aux petits (3 à 7 ans), le second reçoit les plus grands (8 à 12 ans).

Ces activités ont fonctionné, semble-t-il, à la satisfaction du plus grand nombre. Pourtant, 1974 sera une année nouvelle à cet égard. L'évolution démographique de la commune (habitants plus nombreux, mères de famille exerçant une activité professionnelle...) nous a en effet amenés à envisager d'adopter la solution du Centre aéré, organisation qui permet de recevoir les enfants par journées complètes et non plus par demi-journées. Parallèlement, un « durcissement » de la réglementation a entraîné un accroissement assez considérable des frais d'encadrement ; une gestion totalement autonome par l'A.F.R. n'était donc plus possible ni même souhaitable. Tout cela nous a conduit, sinon à une gestion directe par la commune, au moins à une collaboration étroite entre l'AFR et la Municipalité représentée par la Commission des Affaires Sociales.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, nous avons organisé une consultation des habitants pour connaître le nombre des enfants susceptibles de fréquenter le Centre Aéré cet été. Cette consultation nous a permis de constater que, pour les grands, la fréquentation serait bonne (environ 40 à 50 enfants). Par contre, de nombreuses réactions défavorables ont été enregistrées pour les petits (journées trop longues notamment...)

Finalement, la solution suivante a été retenue. Il n'est pas évident qu'elle satisfasse tout le monde mais il est certain que c'est elle qui fera le moins de mécontents.

Pour les 3 - 7 ans, l'AFR continuera de faire fonctionner une ruche familiale dans les mêmes conditions que par le passé.

Pour les 8 - 12 ans, une organisation autonome étant beaucoup trop coûteuse, il a été décidé de s'associer avec les Centres Aérés de la Ville de Nantes qui, en contrepartie de l'utilisation des bâtiments du groupe scolaire ainsi que des installations du restaurant d'enfants, ont accepté de recevoir les enfants de BASSE-GOULAIN. Certains moniteurs sont d'ailleurs des jeunes gens de notre commune.

Les dates de fonctionnement seront communes aux deux activités : du lundi 1er Juillet au vendredi 2 Août.

Cette solution réduit au minimum la participation financière communale sans pour autant grever exagérément le budget des familles ; elle semble correspondre aux besoins du plus grand nombre et elle apportera aux enfants de Basse-Goulaine une ouverture qui ne peut être que bénéfique. Toutes les conditions paraissent donc réunies pour que le succès soit au rendez-vous !

Electricité Générale **J. OLLIVIER**
SONORISATION — Distributeur officiel : T.S.F. - T.V. RADIOLA
437, route de Clisson, SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
(gare de Vertou) — Téléphone : 75-69-32

Bernard BÉGUIN *Massage Rééducation Gym. médicale*
Masseur-Kinésithérapeute *Para Fango infrarouge*
Lotissement du "TERTRE" - 44 Basse-Goulaine

Valérie

Mme RABREAU

HAUTE COIFFURE

2, rue Franklin — 44 - NANTES — TEL. 71.38.20

les transports scolaires

Le Service des Transports Scolaires fonctionne depuis trois ans. Il a donc adopté maintenant sa « vitesse de croisière ». Pourtant, il semble bien nécessaire de rappeler quelles sont ses modalités de fonctionnement.

Créé par la Municipalité (celle-ci, en la personne du Conseiller Subdélégué à la Jeunesse et aux Sports notamment, continue d'ailleurs de prendre une part très active à sa gestion) le Service est géré bénévolement par une équipe de parents. Il est donc important que les usagers comprennent l'impérieuse nécessité qu'il y a pour eux de respecter les jours de permanence. Trop de parents (par distraction nous voulons le croire) oublient de venir régler le montant de leur participation ; cela occasionne des complications comptables et des déplacements pour encaissement à domicile qui pourraient être évités.

Nous rappelons aux parents (c'est le seul effort qui leur est demandé) que les versements se font lors de trois permanences qui ont lieu en général en SEPTEMBRE, DÉCEMBRE, et MARS ; ces permanences sont annoncées par une circulaire remise aux enfants et par voie de Presse. En outre, il est toujours possible soit d'envoyer un chèque à la Mairie, à l'ordre de l'A.F.R. - Transports scolaires, pour le jour de la permanence, soit de faire effectuer le versement par un voisin ou un ami.



BASSE-GOULAIN — La Gare du chemin de fer d'Anjou

**PAYSAGISTE
PÉPINIÉRISTE**

Vente Détail
arbres & arbustes

**Michel
LECAMP**

"La Chesnaie" ☎ 75.69.97
44 - BASSE-GOULAIN

Joseph ROBIN



ASSURANCES

TOUTES BRANCHES

AGENT GENERAL de
LA NANTAISE et l'ANGEVINE réunies

"Le Bois Marteau" — 32, rue de l'Île-de-France
44 - Vertou — Tél. 78.42.98

L'ENSEMBLIER de la CUISINE

BERAF
CUISINES

1 km après
RECORD-SUD

44 - Hte-Goulaine
☎ 54.91.45

Près de la tour de télévision "Les Blonnières"



JOSETTE

Féminin



Haute Coiffure

Place de l'Église

44

BASSE-GOULAIN

☎ 54.90.26

COMMENTAIRES SUR LE BUDGET PRIMITIF 1974

Comme de nombreux budgets communaux, étant donné l'importance des investissements réalisés ces dernières années, le Budget Municipal est assez difficile, et il nous est impossible de dépasser une certaine limite de capacité fiscale.

La capacité fiscale est représentée, en particulier, par ce que l'on appelle l'auto-financement, c'est-à-dire, le produit des impositions directes et, particulièrement sur lequel est remboursée la dette communale.

L'annuité de la dette communale est chiffrée pour 1974 à 572.476,36 Francs.

Les principaux équipements figurent à l'état de la dette pour :

- Réservations foncières	309.748,13	soit 53 %
- Lotissement	113.367,17	soit 21 %
- Enseignement	57.195,98	soit 10 %
- Voirie	32.672,92	soit 5 %
- Bâtiments communaux	32.660,97	soit 5 %
- Équipements sportifs	7.427,52	soit 1,5 %
- Assainissement	5.946,99	soit 1,5 %
- Électrification	3.869,14	soit 1 %
- Divers	9.367,00	soit 2 %

Malgré nos difficultés financières nous avons réussi à maintenir notre section Investissement pour un montant de 581.164,52 Francs, y compris un volume d'emprunt de 272.300,00 Francs, soit à peine 50 % de la section Investissement et figurant au chapitre « Voirie ».

Cette année, l'effort est surtout porté sur l'entretien de nos voies et chemins. Pour l'achat de matériel destiné aux écoles publiques, Mairie, cantine et salle de réunions, est investi un crédit de 24.300,00 Francs et les grosses réparations et aménagements des bâtiments communaux pour 10.000 F.

De nouveaux emprunts en cours de réalisation grossiront encore notre service de la dette pour 1975, aussi avons-nous dû être très prudent dans notre section fonctionnement qui se résume de la façon suivante :

- Denrées et fournitures :	75.510,00 F
- Frais de personnel :	325.829,00 F
- Impôts et taxes :	5.800,00 F
- Travaux et serv. extérieurs :	210.900,00 F

Prévisions de nos Subventions et impôts locaux

	Pour 3.200 habitants	Pour plus de 3.500 hab.	Pour 5.000 habitants
Taxe sur les salaires	410.582,00 F	580.000,00 F	760.000,00 F
Taxe d'habitation	170.000,00 F	190.000,00 F	270.000,00 F
Taxe d'équipement	60.000,00 F	75.000,00 F	110.000,00 F
	-----	-----	-----
	640.582,00 F	845.000,00 F	1.140.000,00 F

- Participation et contingent :	90.562,88 F
- Allocations et subventions :	69.200,00 F
- Frais de gestion générale :	48.000,00 F
- Frais financiers :	282.476,36 F
- Charges exceptionnelles :	30.000,00 F
- Prélèvements pour dépenses extraordinaires :	137.320,80 F

TOTAL 1.275.599,04 F.

L'augmentation globale des budgets en section de fonctionnement est donc de :

- du budget 1972 au budget 1973 :

de 577.641 F à 783.564 F, soit 28 %

- du budget 1973 au budget 1974 :

de 783.564 F à 1.275.599 F., soit 35 %

soit une augmentation totale de 72 à 74 de 63 %.

Ces chiffres sont très éloquentes et prouvent d'eux-mêmes la pauvreté de notre commune qui, chaque année doit supporter une augmentation très supérieure au coût normal de la vie, apportant ainsi à chaque contribuable une charge de plus en plus forte.

Quelle solution adopter ?

A mon avis, seule, l'arrivée de nouveaux contribuables apportera à notre budget une meilleure rentabilité pour de nouveaux impôts tant en taxe mobilière que pour la subvention d'État provenant de la taxe sur les salaires. Aussi, notre objectif doit être de porter le plus tôt possible notre population au-delà des 3.500 habitants, chiffre que nous devrions atteindre au recensement général de 1975 et de 5.000 habitants dans un proche avenir.

Egalement nos dépenses devront être très étudiées, éviter les majorations non indispensables et, juger avec prudence les dépenses nouvelles.

Le Subdélégué des Finances

P. BOUIN

COMITÉ INTER-SOCIÉTÉS DE BASSE-GOULAINNE

"Fête du 30 Juin 1974"

Le Comité Inter-Sociétés organise le dimanche 30 juin une grande fête communale à laquelle tous les habitants de la commune sont invités à participer.

Cette fête a pour but de rassembler, par delà les soucis de la vie quotidienne, toutes les bonnes volontés qui veulent bien donner un peu du meilleur d'elles-mêmes afin de nous mieux connaître et de contribuer à faire tomber les barrières qui séparent les humains les uns des autres.

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourront nous apporter leur concours, et en particulier aux jeunes qui, pleins d'exubérance ne demandent qu'à s'extérioriser loyalement pour s'épanouir sainement.

Nous leur offrons, à cette occasion, le moyen de pouvoir satisfaire pleinement à leurs aspirations et les attendons, avec leur bonne volonté, leurs idées et leurs suggestions, et aussi pour apporter leur concours total pour la réalisation pleine et entière de cette grande journée.

Nous pouvons déjà leur annoncer que dans le programme de cette fête, nous aurons :

- Le samedi soir 29 juin - en nocturne : une course Relais sur un parcours éclairé, organisé avec le concours de l'Avenir Cycliste.

- Le dimanche 30 juin : à 11 heures, sur le terrain de jeux de la Rozée, un grand match de basket, à l'affiche l'équipe première de l'A.B.C. contre une sélection régionale.

A 15 heures, sur le terrain des Rouleaux, un grand match de foot-ball, à l'affiche une importante participation du F.C.N. professionnels, renforcé des amateurs, contre une sélection régionale.

Sur le terrain communal au bas du bourg, près du groupe scolaire :

- un concours de tir au fusil, genre ball-trap, toute la journée
- des manèges pour enfants, toute la journée
- à partir de 16 heures, une grande kermesse où chacun pourra donner libre cours à son adresse et remporter de cette grande journée un souvenir qui marquera dans le cœur de tous.

Pour clôturer cette grande manifestation, à partir de 20 heures, un grand diner champêtre animé par un orchestre réputé sera servi à tous ceux et à toutes celles qui voudront terminer en beauté ce grand jour.

Nous vous disons donc au 30 juin 1974 et souhaitons vous voir répondre massivement à notre appel.

Merci d'avance !

FERMETURES METALLIQUES - SERRURERIE

Ets J. FRANÇOIS

☎ 54.20.31 44 LE LOROUX-BOTTEREAU

Coiffure Dames "LA GRANDE OUCHE"

Mme Yvette LELOUP 44 Basse-Goulaine

Parfumerie - Traitement - Brushing - Conseils - Journée continue le samedi

RESTAURANT Le Coin du Rocher

Fruits de Mer - Anguilles - Grenouilles - Beurre Blanc

☎ 54.90.06 - "La Rivière" 44 BASSE-GOULAINNE

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Ets Gilbert MAINGUY S.A.

CAPITAL 1.500.000 F

138, rue de la Fontenelle - 44120 VERTOU

☎ 75.56.55 (lignes groupées) B.P. 8

Lignes Aériennes BT et HT - Lignes P. et T.
Poteaux Bois et Béton Armé
Socles Paninter - Canalisations souterraines
Postes de Transformation - Éclairage public
Équipements Industriels et Magasins
Installations Habitations et Immeubles
Services Dépannage et Entretien
Bureau d'études - Constructions métalliques



Cinquantenaire de la section U.N.C. de Basse-Goulaine



Il y a cinquante ans, Monsieur SÈCHE Jean réunissait autour de lui ses amis qui comme lui avaient participé pendant cinq longues années à cette guerre qu'ils espéraient être la dernière.

Dans quels buts ? se retrouver sans distinction d'opinions, se souvenir de ceux qui n'étaient pas revenus, aider les uns et les autres à se débrouiller dans la paperasserie administrative, rappeler aux jeunes qu'il était nécessaire de travailler pour la Paix.

Vint 1939 avec son cortège de misères, la drôle de guerre, l'invasion, le débarquement en Normandie puis en Provence, après l'armistice, les anciens combattants et les nouveaux se regroupaient toujours dans le même but : prolonger en perpétuant leur souvenir, l'action des combattants, des déportés, des fusillés, morts pour la France.

Nous nous retrouvons de temps en temps avec beaucoup de plaisir et pourtant nous avons été déçus, nous nous sentons noyés dans une foule de gens de plus en plus nombreux qui, n'ayant pas vécu nos dures expériences, ne peuvent pas se les représenter et nous écartent de leurs pensées.

Aujourd'hui, le présent chasse le passé à une vitesse démultipliée, le passé d'hier se trouve enfoui dans la masse des nou-

velles : une révolution en Amérique Latine ou l'assassinat d'un homme politique a moins d'importance que le divorce d'une chanteuse à la mode, il faut du neuf, du neuf quel qu'il soit, ce neuf qui demain sera vieux.

Que désirons-nous, la Paix entre les peuples, la paix sociale, ne pas voir nos enfants se faire tuer sur les champs de batailles, ni dans les manifestations.

Aussi demandons-nous à la jeune génération du feu, c'est-à-dire à ceux d'Indochine, d'A.F.N., de nous remplacer dans nos actions d'aide sociale, d'aide matérielle, d'œuvrer pour cette paix que nous désirons tous.

Pendant cinquante ans, la Section U.N.C. de BASSE-GOULAINÉ a été présidée par :

M. SÈCHE Jean
M. BRELET Eugène
M. HÉRY Joseph
M. MENARD Jean-Marie
M. le Médecin Colonel COFFINEY.

Nous ne pouvons que les remercier d'avoir, à travers les difficultés de la vie, animé cette section de Basse-Goulaine et de l'avoir maintenue vivante.

A. PEYRAT

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

êts b. pétillot

Société Anonyme au Capital de 450.000 Francs

13 et 15, Place Pirmil - ☎ (40) 75.68.18
15, Rte de St-Sébastien - ☎ (40) 75.57.12 **44200 NANTES**

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - PEINTURES

Jean MENARD

"Le Bourg" - ☎ 54.90.29 **44 BASSE-GOULAINÉ**

P.J. BAUDET

Diplômé
d'État

OPTIQUE SAINT SÉBASTIEN

☎ 78.32.96 - 21, rue Maurice-Daniel - 44230 SAINT-SÉBASTIEN

Louis DALLOT

PLATRERIE - FAÏENCE - FUMISTERIE

☎ 75.71.16 La Plée - 44 Basse-Goulaine

LIBRAIRIE

Tous les grands classiques

PAPETERIE

Toute la Presse

Madame VINET

Lotissement Grande-Ouche

44 BASSE-GOULAINÉ

CLUB DE BRIDGE

Au mois de Janvier dernier se créait à Basse-Goulaine un CLUB de BRIDGE qui réunit chaque semaine une vingtaine de joueuses et de joueurs, confirmés ou débutants.

Un tournoi avec le Club de CHOLET a déjà eu lieu, début Mars ; trois équipes de Basse-Goulaine, dont deux de débutants, y ont participé, et leur excellent comportement est un encouragement pour notre Club.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire. Des parties pour débutants ou de perfectionnement ont lieu le mercredi de chaque semaine.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser le mercredi à 20 h 30 au Club, salle P.E. LYNCH, Centre Social (ancienne Cure).

A.C.B.G. FOOT-BALL

COUPES DISCUTÉES A BASSE-GOULAINÉ

Terrain des Rouleaux

- 27 Avril Coupe **POUSSINS** (à partir de 13 h 30)
- 28 Avril Coupes **MINIMES** et **CADETS**
(éliminatoires le matin, finales l'après-midi)
- 1er Mai Coupe Jean-Luc **PERRAUD** (Équipe 1 B)
- 4 Mai Coupe **PUPILLES** (à partir de 13 h 30)
- 5 Mai Coupe **VÉTÉRANS** (de 9 h à 12 h)
- 12 Mai Coupe **JUNIORS** (à partir de 13 h 30)
- 26 Mai Coupe de l'Équipe 1 A

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Samedi 18 Mai à 15 h - Salle Verte (cour de l'ancienne Cure)



Restaurant du Pont

SILLORAY, Propriétaire - "La Rivière" - BASSE-GOULAINÉ
Spécialités des bords de Loire - Fruits de Mer
tél. 54.90.04 NOCES - BANQUETS - REPAS D'AFFAIRES

PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Daniel SÉBIRE

(Devis Gratuits)

15, rue de l'écluse - ☎ 54.90.04 - BASSE-GOULAINÉ

Kodak **PHOTO PODEMSKI**
 St-SÉBASTIEN Bourg ☎ 78.32.64
MARIAGE - PORTRAIT - INDUSTRIE
 Photocopie Minute

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
J. GODIN
 "La Croix des Fosses" BASSE-GOULAINE

L'AVENIR CYCLISTE, une société dynamique...



De création récente, l'Avenir Cycliste augmente sans cesse son effectif qui groupe actuellement 62 participants pour les sorties du dimanche matin.

Les sociétaires qui courent sous les couleurs orange et blanc, pour la saison 74 sont de 42 licenciés.

Ils sont répartis en plusieurs catégories :

- 11 en 3ème catégorie et Juniors
- 2 en cadets
- 8 en Minimes
- 8 Cyclo-sportifs et Vétérans
- 14 Pré-licenciés.

Depuis le début de la compétition des satisfactions, en particulier dans la catégorie Minimes, sont venues récompenser les efforts des dévoués dirigeants de la Société.

L'Avenir Cycliste enregistre 7 organisations pour cette année :

- 1er Cyclo-Cross disputé à la Rivière en janvier dernier. Départ réel de la Vallée de la Loire.
- La journée cycliste du 31 mars qui a connu un succès total à voir l'affluence enregistrée sur le circuit.
- 2ème Grand Prix Record, reporté au 11 Mai.
- Le 12 Mai, 1er Prix du Laurier Fleuri
- En septembre, organisation du 1er Prix de la Ville de La Haie-Fouassière et la 2ème Classique réservée aux Minimes : Basse-Goulaine - Gorges.

De nombreux projets pour la saison prochaine sont avancés : recrutement de jeunes coureurs et organisation d'un critérium nocturne disputé dans le centre de Basse-Goulaine mais nous aurons l'occasion d'en reparler ...

Pour tous renseignements, inscriptions pour futures licences et organisations de courses cyclistes : tous les jours au siège - Café des Sports - Place de l'église. - Tél. 54.90.70.

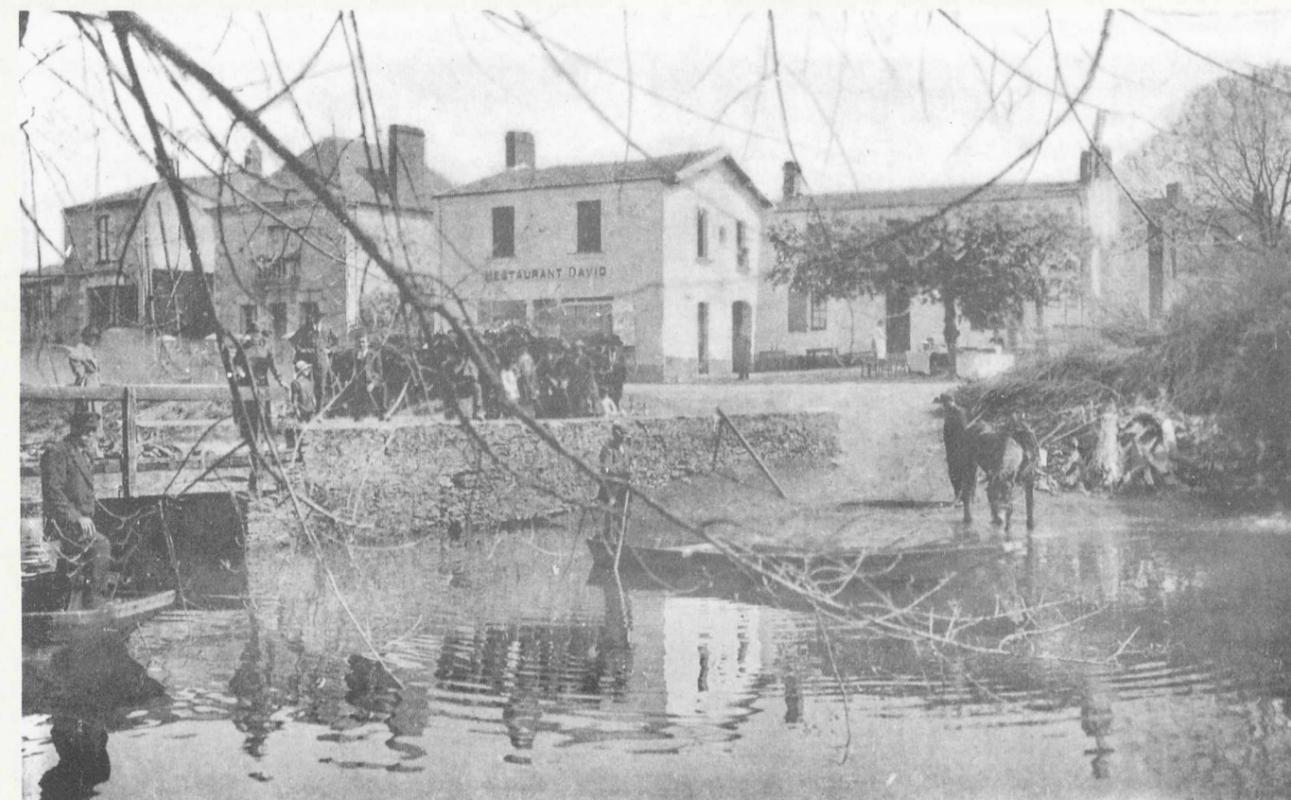
Réunions tous les mardis soirs à partir de 19 h.

Responsables :

- A. SAUPIN - Poissonnerie - Haute-Goulaine
- B. PÉNEAU - Cycles - St-Sébastien-sur-Loire.



73. - Basse-Goulaine (L.-I.) - Le Port



59. - Basse-Goulaine (L.-I.) - Un joli coin de la rivière



INSTALLATION - ENTRETIEN
 ET GÉRANCE DES SERVICES DE DISTRIBUTION
 D'EAU POTABLE ET D'IRRIGATION
**SOCIÉTÉ d'AMÉNAGEMENT
 URBAIN et RURAL**

DIRECTION RÉGIONALE : 90, boulevard Joliot-Curie - 44200 NANTES - ☎ 75.53.04

LA MAISON DES JEUNES

Depuis quelque temps déjà, un petit groupe de jeunes essaie de constituer un Club de Jeunes. Depuis le début de l'année une action est menée. L'occasion nous en étant donné nous venons vous en rendre compte et vous préciser nos intentions.

Durant les vacances de Février, certains d'entre nous ont terminé la peinture-décoration de la salle mise à notre disposition. Ils ont nettoyé et aménagé quelques fauteuils ... cette salle a maintenant l'allure moins austère qu'il y a quelques mois .. reste l'aménagement en meubles, tables, chaises ...

Ils ont réalisé la diffusion de tracts, affiches pour la soirée Cabaret : danses et chants bretons, du 16 Février, où la participation des Nanmètes et des musiciens du groupe de Panecé ont fait passer aux 180 jeunes présents une excellente soirée.

Puis nous avons préparé une soirée Crêpes le 9 mars. Tracts, préparation des crêpes (plus de 200), tout cela a demandé du travail qui fut récompensé par la participation d'une quarantaine de jeunes, dynamiques et bien décidés.

Cependant, nous avons fait une démarche auprès de la commission de la Jeunesse et des Sports, le vendredi 8 mars, pour demander une somme allouée à l'achat de :

- magnétophone ou électrophone
- tables, chaises, meubles de rangement
- matériaux pour construction d'un bar.

Le samedi 23 mars, nous nous sommes retrouvés une vingtaine et nous avons procédé à la désignation de 6 adultes et 12 jeunes volontaires formant un comité responsable qui élira un Président, un Secrétaire et un Trésorier. Il définira en outre les statuts, déclaration, règlement intérieur ...

Nos projets immédiats ...

Nos projets immédiats comprennent d'abord l'aménagement du local : des tables et chaises nous seront peut-être fournies par la Municipalité, mais nous faisons appel aux personnes qui veulent se désaisir de tables, chaises, meubles de rangement ... ceux-ci nous seraient très utiles (prendre contact avec A. BERNARD - 23 place St-Brice ou le signaler à la Mairie.

Pour ce qui est du bar, les vacances de Pâques seront mises à profit pour le réaliser.

Le local est ouvert à tous, les samedis après-midi jusqu'à 18 heures ; une table de ping-pong est à la disposition de tous.

Nos objectifs dans les mois à venir ...

- Bal Breton pour avril/mai : l'organisation définitive sera faite le 5 avril (date, orchestre, etc...)
- Soirée Variétés : pour fin Mai ; des contacts ont été pris déjà pour cette soirée par quelques jeunes.
- Excursion en Juin (dont le but est à préciser), financée par l'organisation d'un lavage de voitures.

Notre désir est d'aménager avant fin Juin le local, pour permettre une mise en service officielle de celui-ci en Septembre, ainsi que la poursuite des activités déjà mises en route, dont voici un rapide compte-rendu.

ELECTRICITE GENERALE - ENSEIGNES LUMINEUSES

Jacques BONNET

☎ 54.90.92 - Lotissement de la Grand'Ouche
44 BASSE-GOULAINE

Restaurant "MON REVE"

Grand parc - Roseraie

Route touristique des bords de Loire

☎ 54.90.10

BASSE-GOULAINE

Club PHOTO

Trois responsables (MM. Bertin, Salun, Guinebaud) animent ce club chaque mardi et vendredi soir. Une dizaine d'adhérents apprennent le développement et toutes les techniques de la photographie.

Leur objectif est une exposition qui se tiendra à Saint-Sébastien sur Loire et à laquelle ils participeront.

Club PHILATÉLIE

Deux responsables (MM. Manach et Bernard) et une dizaine de membres se retrouvent une fois par mois environ pour échanger quelques timbres, discuter sur telle technique et initier quelques jeunes débutants.

Effectuant une mise en route, ils invitent les personnes désirant se défaire de leur collection, à prendre contact avec M. Manach à la Poste.

POTERIE

Certains d'entre nous participent le vendredi soir à 20 h au Club Poterie de La Grillonnais (voir Maître DROUILLARD pour renseignements).

Certaines activités pourraient être organisées d'ici quelque temps, ainsi :

Le Bridge : possibilité d'apprendre le bridge le samedi après-midi pour ceux qui le désirent avec l'aide de M. Faure (La Croix des Fosses). S'inscrire dès maintenant en le contactant.

Le Théâtre : En septembre, M. Faure sera disponible pour monter un groupe théâtral.

Les idées de chacun seront les bienvenues et nous invitons tous les jeunes aux différentes activités.

Les Jeunes.

- Les personnes désirant se désaisir de meubles de rangement, chaises, tables ... peuvent prendre contact avec :
A. BERNARD - 23 place St-Brice
ou le signaler à la Mairie.

Un ramassage sera organisé à cet effet.

- Ceux qui veulent se défaire de leur collection de timbres-postes, peuvent contacter M. Manach, à la Poste.
Ils aideront en cela le démarrage du Club Philatélie.

Espérant que ce bulletin vous apporte les renseignements qui vous manquaient, je ne peux qu'insister pour que vous portiez très attention à la demande des Jeunes pour leur maison. Qu'est-ce qu'une table, une chaise !! ... mais je vous en remercie, en bon état !

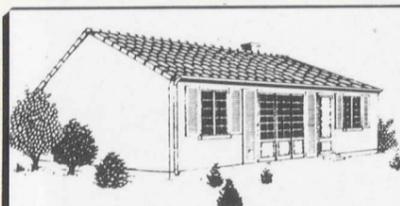
De plus, Monsieur BERTIN pour l'Inter-Sociétés vous parle de la Fête de Basse-Goulaine du 30 Juin. Cette fête est pour TOUS, faite par TOUS.

Réservez-nous votre journée et si vous voulez nous aider pour ce jour, contactez M. Bertin ou le signataire de cette lettre.

Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés. A l'avance, merci !

Bon printemps pour tous.

R. DAGAN



Nombreuses références sur les
Lotissements de Basse-Goulaine

**maisons
alskanor**

- Visitez le Pavillon d'Exposition tous les Après-midi, Dimanche compris :
"La Rousselière" - Route de Saint-Étienne

SAINT-HERBLAIN - ☎ 46.26.15

Lauréat de la Coupe d'Or
et du bon goût Français



CE QU'IL FAUT SAVOIR ...

Vous voulez obtenir	où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût - Observations
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Noms et Prénoms Date de naissance	Enveloppe timbrée
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Noms et Prénoms Date du mariage	Enveloppe timbrée
EXTRAIT DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Nom - Prénoms Date du décès	Enveloppe timbrée
FICHE INDIVIDUELLE D'ÉTAT-CIVIL	Mairie	Livret de Famille	Gratuit
FICHE FAMILIALE D'ÉTAT-CIVIL	Mairie	Livret de Famille	Gratuit
LÉGALISATION DE SIGNATURE	Mairie du domicile	Le document dont la signature est à légaliser doit être présenté par le signataire.	
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	En cas de perte : présenter un certificat de perte délivré par la Gendarmerie ou la Mairie du domicile.	
MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	CÉLIBATAIRE MINEUR : Extrait de naissance datant de moins de 3 mois Certificat médical pré-nuptial datant de - de 2 mois Autorisation des Parents. - Si l'un des parents est décédé : extrait de décès - Si les Parents et ascendants sont décédés : autorisation du Conseil de Famille. - Si l'intéressé est Pupille : autorisation du Conseil de Famille spécial CÉLIBATAIRE MAJEUR : mêmes pièces sauf autorisation. VEUF : mêmes pièces plus extrait de décès du conjoint. DIVORCÉ : mêmes pièces plus un acte du précédent mariage portant mention du divorce. MILITAIRE DE CARRIERE ou GENDARME : mêmes pièces plus autorisation militaire.	Le certificat pré-nuptial doit être présenté OBLIGATOIREMENT à la Mairie au moment de la publication. La publication du mariage doit restée apposée à la porte de la Mairie de chaque domicile pendant 10 jours francs.
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Livret de Famille du défunt Certificat du Médecin qui a constaté le décès (sur un imprimé spécial à retirer en Mairie)	En cas de transport du corps hors commune, prévenir la Mairie.
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie du domicile	Imprimé de demande à fournir par l'Administration Livret de famille du demandeur. CÉLIBATAIRES : Livret de Famille des Parents à défaut, un extrait de naissance. MINEURS : autorisation parentale.	1 Timbre fiscal de 12 Francs 2 Photos d'identité récentes Délai d'obtention : 3 semaines Validité : 10 ans
AUTORISATION pour les mineurs de SORTIE DU TERRITOIRE	Mairie du domicile	Carte Nationale d'Identité Demande d'autorisation à signer, à la Mairie, par l'un des Parents.	Gratuit
PASSEPORT	Mairie du domicile	Imprimé de demande à fournir par l'Administration Livret de Famille EN CAS DE RENOUVELLEMENT : mêmes pièces plus ancien Passeport	1 timbre fiscal à 60,00 Francs 2 photos d'identité très récentes Délai d'obtention : 15 jours Validité : 5 ans

Vous voulez obtenir	où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût - Observations
CARTE D'ÉLECTEUR	Mairie du domicile ou de la résidence	Etre français et majeur Jouir de ses droits civils et politiques Présenter : Livret de Famille ou Carte d'Identité.	Période d'inscription : entre le 1er septembre et le 31 décembre. La résidence doit être de 6 mois au moins à la date de clôture de la liste (dernier jour de Février).
CERTIFICAT DE VIE	Mairie du domicile	Livret de Famille, ou Extrait de Naissance de moins de 3 mois.	Gratuit Une fiche d'État Civil établie à cet effet en tient lieu.
CERTIFICAT DE VIE / PROCURATION	Mairie du domicile ou de la résidence	Livret de Famille Titre de pension ... Carnet de Pension	
CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ	Mairie du lieu de décès ou Notaire	Livret de Famille du défunt Adresses des héritiers	Gratuit à la Mairie (pour les sommes à percevoir inférieures à 2000 F.)
EXTRAIT N. 3 CASIER JUDICIAIRE	Greffe du Tribunal de Grande Instance Chef-lieu du Départ. de naissance	Indiquer : Nom et prénoms, date et lieu de naissance, filiation	11,50 F plus 1,00 ou enveloppe 1,00 F pour l'envoi timbrée demande à formuler par l'intéressé lui-même.
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	Greffe du Tribunal du domicile (juge d'Instance)	Pièces prouvant la nationalité (extrait de naissance du père ou de la mère française) Livret de famille.	21,00 Francs
PERMIS DE CONSTRUIRE	Mairie du lieu où doit être édifiée la construction	Plan de masse - plan de situation Plan de la construction à édifier en 3 exemplaires : - 1 pour la Mairie - 2 transmis directement par l'architecte ou le maitre d'œuvre à la Direction Dépt. de l'Équipement	Selon le cas, d'autres pièces peuvent être exigées. Se renseigner en Mairie. Si la construction est en dehors d'un lotissement, s'assurer en 1er lieu que le terrain est constructible. (certificat d'urbanisme)
PERMIS DE CHASSE	Mairie du domicile	Imprimé 2 photos d'identité (pour le 1er permis) 1 attestation d'Assurance (Responsabilité civile) Pour les mineurs de 16 à 21 ans : Autorisation du tuteur légal à signer en Mairie.	Départemental : 70,00 F Bi-départem. : 110,00 F Général : 300,00 F A payer à la perception en retirant le permis.
TRANSFERT DE CARTE GRISE	Mairie du domicile	Imprimé Annexe 1 a remplir : - recto par l'acquéreur - verso par le vendeur Ancienne carte grise Si le véhicule change de département : fournir en plus : Certificat de non-gage à demander à la Préfecture et la Vignette.	chèque ou mandat : 20,00 F par CV si - de 10 ans d'âge 10,00 F par CV si + de 10 ans d'âge 20,00 F pour changement de domicile (hors département)
VACCINATIONS	Mairie du domicile	B.C.G. Vaccination gratuite dans les 3 premiers mois de la naissance. Présenter le carnet de Santé à la Mairie et retirer le vaccin chez un pharmacien. D.T. POLIO Retirer en Mairie l'imprimé à 3 volets (les médecins détiennent le vaccin).	
CHANGEMENT DE DOMICILE	Mairie du domicile	Pour une ARRIVÉE : Se présenter au Secrétariat muni du Livret de Famille Pour un DÉPART : Bien vouloir signaler la date de départ et la nouvelle adresse.	
CARTE RÉDUCTION S.N.C.F.	Gare S.N.C.F.	Présenter le Livret de Famille Présenter les Cartes d'Identité ou les Cartes d'Électeurs des Parents Imprimé à remplir 6,00 Francs 1 photo par personne (enfants entre 4 et 18 ans)	A partir de la naissance du 3ème enfant : 3 enfants : réduction de 30 % 4 enfants : réduction de 40 % 5 enfants : réduction de 50 % 6 et plus : réduction de 75 % 30 % à vie pour les parents ayant élevés au moins 5 enfants.

**SERRURERIE DE BÂTIMENT
FERRONNERIE**

Maxime MARAUD **Yvon BIZIEN**

☎ 75.50.28

Les Landes-de-la-Plée - BASSE-GOULAINÉ

PLANTS - GRAINES ET DIVERS

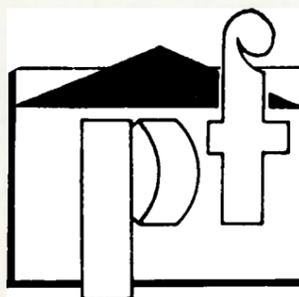
HAURY Jean et Charles

2, route de Clisson
Tél. 75-63-00

44 - NANTES



BASSE-GOULAINÉ. — Un joli coin de la rivière.



Vous désirez Construire, Améliorer ou Agrandir...

LE PAVILLON FAMILIAL vous propose ses services

13, place Édouard Normand - ☎ 73.85.70 - NANTES

● Assistance pour démarches Administratives ● Étude et Établissement de plans et devis ● Coordination des Travaux

Société Coopérative sans but lucratif Exécution de Travaux par des Entreprises locales



RENSEIGNEMENTS UTILES

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE COMMUNE ?

Basse-Goulainé possédait 2.251 habitants au recensement de 1968. Sa population actuelle au 1er octobre 1973 est évaluée à 3.195 h.

Superficie totale : 1255 hectares, qui se décompose comme suit :

- Constructions :	37 ha	- Terrains à bâtir :	12 ha
- Terres :	321 ha	- Prés :	566 ha
- Bois :	96 ha	- Tenues maraichères :	66 ha
- Vignes :	110 ha	- Vergers :	9 ha
- Landes :	24 ha	- Lacs :	4 ha
- Divers :	10 ha		

LES ADMINISTRATIONS DONT DÉPEND LA COMMUNE :

PRÉFECTURE

Nantes — 4 et 6 quai Ceineray
4 rue d'Argentré — 3 place Roger Salengro
Tél. 73.12.00 et 71.15.00

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Construction — Urbanisme
6 Bd Auguste Pageot — Nantes
Tél. 74.35.73 et 74.36.89

PONTS & CHAUSSÉES

Subdivision de Vallet — Le Loroux-Bottereau
M. Paul BARBE - Ingénieur des T.P.E.
60, rue du 65ème Régiment d'Infanterie - Nantes
Tél. 74.02.14

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

District de St-Sébastien-sur-Loire.
Chef de District : M. GAUTRET
6 rue Armand Duez — St-Sébastien — Tél. 78.31.98

EAU POTABLE

Société d'Aménagement Urbain et Rural
90 Bd Joliot-Curie — Nantes
Tél. 75.53.04 et 75.46.07
Chef de secteur : M. B. LIVA — Thouaré (tél. 53)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

Génie Rural - Inspection des lois sociales - Serv. Vétérinaire
12 rue Menou — Nantes
Tél. 73.62.35 et 73.69.60 et 73.65.16

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Inspection de Vertou (2ème inspection centrale)
Centre administratif Cambronne
2 rue du Général Marguerite — Nantes - BP 1024
Tél. 74.31.79 et 74.32.38
L'inspecteur reçoit le mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Tél. 74.24.11
Centre Cambronne - 2 rue Gal. Marguerite — Nantes
L'inspecteur reçoit mardi et vendredi de 9 h à 11 h 30.

SERVICE DU CADASTRE

Centre administratif Cambronne - Bâtiment A
2, rue Gal Marguerite — Nantes — Tél. 74.90.51

ENREGISTREMENT

2ème contrôle - 6 rue Voltaire - Nantes - Tél. 73.18.34

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

12 avenue Carnot - Nantes
Tél. 73.79.70 et 73.74.34

CEUX QUI SONT A VOTRE SERVICE SUR LA COMMUNE :

SANTÉ

Docteur : M. GATEAU Jean-Paul - Le Petit-Clos Tél. 74.47.46
Pharmacien : MME DEDIEU Michèle - Gde Rue Tél. 54.90.75
Ambulance : M. J.-L. CHAILLOT - le bourg Tél. 54.90.70
Opticien : P.J. BAUDET - 21, rue M. Dantel
St-Sébastien-sur-Loire Tél. 78.32.96

Kinésithérapeute : M. Bernard BÉGUIN

Infirmière : Mme JAMBU - 2, rue F. Mauriac - Nantes
Assistante sociale : Mme MICHEL - Vieille Cure

RESTAURANTS :

Restaurant « de la Rivière » (M. J. BOUYER) Tél. 54.90.34
Restaurant « Au coin du rocher » (M. Charpentier) Tél. 54.90.06
Restaurant « du Parc » Tél. 54.90.01
Restaurant « de l'Écluse » (M. C. Gravouille) Tél. 54.90.03
Restaurant « Mon Rêve » (M. Hervio) Tél. 54.90.10
Restaurant « du Pont » (Mme Siloray) Tél. 54.90.04

CAFÉS

Café du Rivage (M. René Bigot — Tabacs) Tél. 54.90.77
Café des Sportifs (M. Chaillot — Journaux) Tél. 54.90.70

BATIMENT & ARTISANAT

Maçonnerie

CORBARD Alexandre — La Plée Tél. 75.51.09
 DABOIS Albert — Lot. de Launay-Bruneau Tél. 75.67.59
 GODIN Joseph — La Croix des Fossés
 GUILLET Robert — Le Pré aux Moines
 SIMON — La Cassardière

Études - Réalisation en bâtiment

RIVALLAND Gilbert — Les Rouleaux
Menuiserie - Charpente
 JEUSEL Louis — La Grande Ouche Tél. 54.90.41
 ANDRÉ Louis — Le Tertre
 CHESNEAU Roger — Le Hamelin

Plâtrerie

DALLOT Louis — La Cassardière Tél. 75.71.16
 JAUMOUILLE Robert — Le Bourg Tél. 54.90.64
 ROBERT E. — Le Tertre

Électricité

BONNET J. — La Grande Ouche, Tél. 54.90.92
 OLLIVIER Jean — Les Grésillières

Couverture - Plomberie

CORBIER R. — La Rivière
 LEDUC Francis — La Grande Ouche Tél. 54.90.22
 ROUSSEAU Gérard — La Courgelière
 SEBINE Daniel — La Rivière

Librairie - Papeterie

Mme VINET Louis - La Grande Ouche

Forge - Serrurerie

LAUNAY Marcel — Le Bourg
 MARAUD Maxime - Les Landes de la Plée Tél. 75.50.28

Réparation (cycles - vélocycles - Vente)

FRUCHZRD Alfred — Le Bourg

Garage — Mécanique auto

LAMY Claude — Les Nouelles Tél. 54.90.44
 THETIOT Gilles — Rte de St-Sébastien Tél. 78.31.65
 SALAUD (MÉCASUD) — L'Ouche de la Pierre Frite

Horticulture — Créations de Jardins

LECAMP Michel — La Chesnaie Tél. 75.69.97
 VINET Michel — Les Onchères

Fleurs

ARSENDAUX — Le Manoir de la Tréperie

Coiffure « Hommes »

GUÉRIN Patrick — Place St-Brice
 LEROY Alain — La Grande Ouche

Coiffure « Dames »

Mme DUVAL — Le Bourg Tél. 54.90.26
 Mme LELOUP Yvette — La Gde Ouche

Transports

MANDIN Claude — Les Challonges Tél. 75.50.51

Charbon - Fuel - Sable - Transports

CHASTEAU Jean — La Rivière

Quincaillerie - Articles de ménage

MÉNARD Jean-Marie — Le Bourg Tél. 54.90.29

Textiles (vente sur marchés)

REMAUD J. — Les Coupries Tél. 75.50.54

Assurances

« La Nantaise et l'Angevaine Réunies »
 Agent général : ROBIN Joseph - Le Bois-Marteau
 Rue de L'île de France — Vertou Tél. 78.42.98
 Agent pour Basse-Goulaine : AGUESSE Jean — La Rivière
 « S.A.M.D.A. »
 Correspondant : RABREAU Robert — Le Bourg

ALIMENTATION

Épiceries

Mme BITEAU Marguerite — Grande Rue
 Melle JAMONEAU Germaine — La Rivière
 Melles LEVREAU — Grande Rue
 M. LEMERLE Georges - Familistère - Pl. de l'église Tél. 54.90.24
 ÉGÉ — Place St-Brice

Poissonnerie

POGU Émile — Grande Rue Tél. 54.90.21

Boucharies

ÉGÉ — Place St-Brice
 LEBRUN René — Grande Rue Tél. 54.90.18

Charcuteries

SAUVAGE Roger — Grande Rue Tél. 54.90.76

Charcuteries industrielles

GUIMBRETIERE P. — La Basse-Lande Tél. 75.64.33
 PERRAULT Frères — La Jarniganière Tél. 54.90.05

Boulangerie

BOUYER Hubert — Le Bourg

Pâtisseries

BOUYER Joseph — Le Bourg Tél. 54.90.11
 BUOL Franck — La Rivière

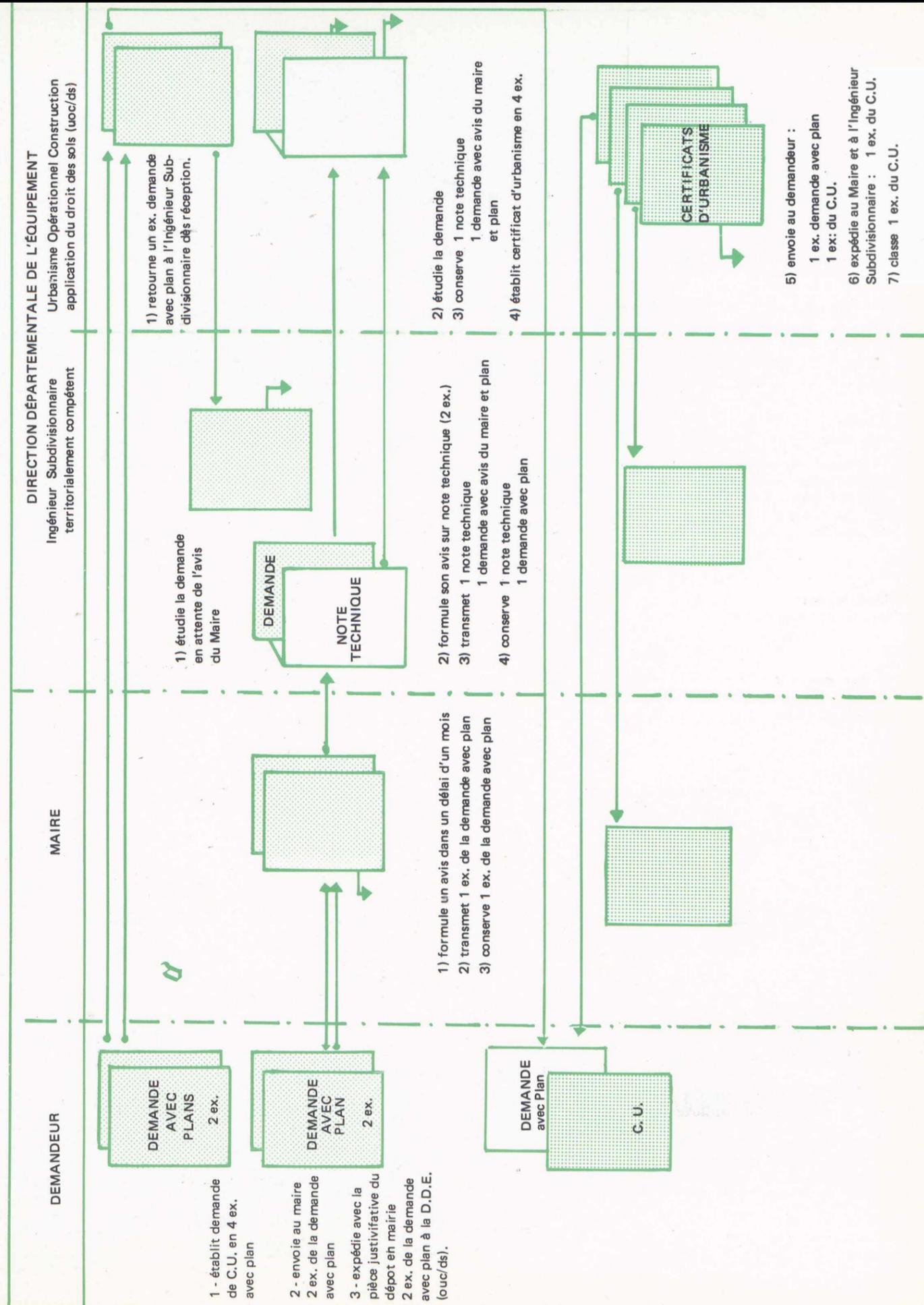
Laiteries

HÉRY Georges — La Jarniganière Tél. 54.90.35
 JEANNEAU Maurice — La Jarniganière Tél. 54.90.08
 SAUVAGE Claude — Le Moulin Soline Tél. 54.90.28

Primeurs en gros

TASCON L. — La Plée Tél. 75.71.04

CIRCUIT DES CERTIFICATS D'URBANISME AU 1er JANVIER 1974



*Exigez une seule Marque
pour vos fruits-primeurs préemballés*

amofruit

NANTES

Marque de Qualité

imitée, jamais égalée

**STATION FRUITIÈRE
BASSE-GOULAINÉ**

PRIMEURS HORS-SAISON TOUS CONTINENTS

ENTREPÔTS : LA PLÉE - 44 BASSE-GOULAINÉ

ATELIERS - MAGASINS : M.I.N. - 44 NANTES